Communiqué de presse
Mardi 27 mai 2025

EXPÉRIMENTATION DE LA GRATUITÉ DES TRANSPORTS LES WEEK-ENDS À PARTIR DU 1ER JUILLET 2025 ET ÉVOLUTION DE LA GRILLE TARIFAIRE

Ce jeudi 22 mai, les élus de Limoges Métropole ont voté, en Conseil communautaire exceptionnel, la proposition de délibération visant à mettre en accès libre les transports les week-ends à compter du 1er juillet 2025 et à réviser la grille tarifaire à compter de cette même date.

Pour Guillaume Guérin, Président de Limoges Métropole *« Dans ce dossier du libre accès des transports en commun, Limoges Métropole répond, après une première expérimentation en décembre 2024, à une attente forte de la population. Nous avons pris le temps d'étudier avec sérieux les contraintes réglementaires, contractuelles et financières des différents scénarii de mise en œuvre pour proposer aux élus des mesures, certes efficaces, mais réalistes et finançables. Je suis heureux et fier aujourd'hui que le Conseil communautaire ait fait le choix d'adopter ma proposition : baisse généralisée du prix des titres de transport et baisse plus sensible encore pour les ménages modestes, mise en libre-accès totale pour les retraités et les plus de 65 ans, libre accès pour tous les habitants les week-ends. Nous encourageons le report modal, limitons les émissions carbones, favorisons l'activité des commerces et rendons du pouvoir d'achat aux usagers. Cette décision marque un tournant dans l'histoire des transports en communs à Limoges. »*

En effet, à la fin 2024, Limoges Métropole avait déjà souhaité mettre en libre accès le réseau TCL pour une expérimentation les 3 week-ends précédant Noël. Après analyses des comptages, une tendance à la hausse de la fréquentation de l'ordre de 22% à 30% les samedis avait été révélée.

Limoges Métropole souhaite ainsi poursuivre cette démarche en expérimentant le libre accès les week-ends sur son réseau de transport en commun, durant 1 an minimum, à compter du 1er juillet 2025.

Il a également été voté de coupler ce libre accès à une baisse des tarifs, afin d'assurer la cohérence et l'efficacité de cette politique publique et d'en faire une mesure de pouvoir d'achat à destination de tous les usagers.

Ces nouvelles orientations visent à :

- inciter à recourir aux transports en commun,
- favoriser un usage plus large des transports en commun, en semaine, pour les nouveaux usagers du samedi et du dimanche,
- renforcer l'attractivité et le dynamisme des centres-villes,
- soutenir l'activité économique des commerçants,
- apaiser la ville, améliorer la qualité de l'air et réduire les pollutions.

Concernant le libre accès, il s'appliquera tous les week-ends du samedi matin premier service (début aux alentours de 4h50) au dimanche dernier service du soir (fin aux alentours de 00h45). **Aucun titre de transport ni validation à bord n'est nécessaire, ce qui rend l'utilisation des bus et des trolleybus d'une grande simplicité.** La mesure s'applique également au transport à la demande (Télobus et Handibus).

Afin d'analyser précisément les évolutions de fréquentation sur le réseau durant l'expérimentation, une solution de comptage des voyageurs sera mise en place sur une partie des lignes du parc de véhicules (capteurs installés dans les véhicules). Le nouveau système permettra de connaître la fréquentation par jour, tranche horaire, ligne et arrêt et de pouvoir adapter l'offre à la demande.

Concernant la grille tarifaire, les évolutions concernent le réseau de transports urbains exploité par la STCLM et également les lignes régulières régionales qui acceptent les titres Transports en commun de Limoges (TCL) à l'intérieur du périmètre des transports urbains.

- Diminution des tarifs en vigueur à ce jour sur l'ensemble des abonnements.
- Mise en place d'abonnements à 0 € pour les retraités et les plus de 65 ans, il s'agit d'encourager ces populations à revenir vers le transport public.
- Baisse de 8,70 € à 5 € pour l'abonnement mensuel des publics dits fragiles.
- Maintien des tarifs en vigueur à ce jour sur l'ensemble des titres à décompte sauf le 10 voyages Préférentiel.

Retrouvez toutes les évolutions des tarifs sur le site de notre réseau des transports urbains.

Manon CASSEGRAIN
manon.cassegrain@limoges-metropole.fr
05 55 45 78 65 • 06 62 89 77 71